

SUDALIA

RESIDENCE – RETRAITE

255, allée de la Marqueroze – Agglomération de Montpellier
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS

La Résidence de Retraite *Sudalia* a choisi d'offrir une réponse globale à vos attentes et vous propose les tarifs suivants

Hébergement permanent et temporaire

(Tarifs 2024 à compter du 1^{er} janvier 2024)

	<u>Jour</u>	<u>Mensuel</u> (base 30 jours)
Chambre Simple	82.23 €	2466.90 €

Accueil de jour

(Tarifs à compter du 1^{er} mai 2024)

	<u>Jour</u>
Accueil de Jour	32.49 €
Déduction forfaitaire transport assuré par l'aidant	12.95 €

Dépendance Hébergement et Accueil de Jour

(Tarifs à compter du 1^{er} avril 2024)

	<u>Jour</u>	<u>Mensuel</u> (base 30 jours)
GIR 1-2	24.35 €	730.50 €
GIR 3-4	15.44 €	463.20 €
GIR 5-6	6.56 €	196.80 €
Ticket modérateur	6.56 €	196.80 €

Dépôt de garantie Hébergement

(Tarif 2024)

Chambre Simple.....	2335.50 €
---------------------	-----------

Cette résidence gérée par MBV, la Mutuelle Nationale du Bien Vieillir, pratique une facturation à terme à échoir.

Les Chartes de la Personne Accueillie et de la Personne Agée Dépendante y sont respectées.

Le règlement de fonctionnement est à votre disposition auprès de l'accueil de la Résidence.

SUDALIA

RESIDENCE – RETRAITE

255, allée de la Marqueroise – Agglomération de Montpellier
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS

Tarifs des prestations annexes

(Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024)

Repas invité Midi.....	11.32 €
Repas invité Soir.....	8.50 €
Repas invité – Enfant de -de 12 ans	7.82 €
Repas invité « Côté Terre » et « Côté Mer »	15.56 €
Repas invité « Inspiration du Chef ».....	20.58 €
Forfait mensuel animal domestique	51.26 €
Repas retraité Midi *	8.50 €
Repas retraité Soir *	7.05 €
Mise à disposition de la salle de réunion pour 1 journée	118.14 €
Mise à disposition de la salle de réunion pour 1/2 journée	76.92 €
Forfait mensuel utilisation d'un climatiseur 2500 W	30.00 €
Forfait mensuel utilisation d'un climatiseur 5000 W	61.00 €

** ne s'applique qu'à des retraités « résidents externes », domiciliés à proximité de l'établissement et qui prennent leur repas sur l'établissement au moins 5 fois par semaine dans la limite des places disponibles au restaurant.*

Facturation des absences

(au 1^{er} janvier 2024)

Pour hospitalisation :

Déduction du forfait hospitalier (A partir du 4^{ème} jour)..... ..20.00 €

Pour hospitalisation pour psychiatrie :

Déduction du forfait psychiatrie (A partir du 4^{ème} jour)

Pour convenance personnelle :

Si absence sur la journée (2 repas non pris) déduction/jour..... 4.38 €

Pour réservation de chambre, préavis de départ non effectué et conservation de la chambre après départ :

Déduction forfaitaire..... 6.00 €

Adhésion à la Mutuelle MBV

(Tarif 2024)

Frais d'adhésion et de cotisation annuelle

La Direction

